



LETTRE MENSUELLE

CFE-CGC

De l'UES Inetum

<https://cfecgc-inetum.fr>
contact@cfecgc-inetum.fr

Sommaire

Page 1	Augmentations / Visites Grand Ouest
Page 2	Paritaires QVT et Télétravail
Page 3	Paritaires (suite) /Anarque aux téléconsultations
Page 4	Octobre Rose / Mobilisations Intersyndicales nationales
Page 5	Agenda
Page 6	Contacts

7 octobre 2025

Octobre, enfin le mois des augmentations ?



Pour rappel, nous évoquions dans notre [lettre de juillet 2025](#) le **report à octobre 2025 des augmentations individuelles** prévues chez I&O en avril et juillet 2025, et dans les autres entités en juillet 2025. Soit environ **85% des augmentations**, ceci **sans effet rétroactif**, il n'y a pas de petites économies !

Pour rappel, les comités salaires de mars sont censés valider les augmentations individuelles pour l'année. Augmentations qui sont réparties sur avril, juillet et octobre, avec usuellement la majeure partie en avril.

Si vous attendiez une augmentation cette année et que vous n'avez toujours rien reçu sur votre fiche de paye d'octobre, n'hésitez pas à vous rappeler aux bons souvenirs de votre manager et à nous solliciter si besoin.

Si vous n'avez pas eu d'augmentation cette année, la fin de l'année est le moment adéquat pour solliciter une augmentation pour l'année prochaine, les budgets étant établis en fin d'année. Contrairement à une idée largement répandue, il est inutile d'attendre l'entretien annuel pour formaliser votre demande, par écrit car les paroles s'évanouissent dans l'air.

Les Négociations Annuelles Obligatoires débutant en octobre, nous ne savons pas encore dire quelles seront les « miettes » que l'actionnaire daignera concéder aux salariés. Cependant, vu la situation économique et financière, vu les attentes de l'actionnaire, vu les négociations en cours, nous craignons une politique salariale encore à la baisse.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter **vos représentants CFE-CGC** (coordonnées en dernière page) qui sauront vous conseiller et vous assister.

Vos élus à votre rencontre dans le Grand Ouest

Au mois d'octobre, vos représentants CFE-CGC iront à votre rencontre :

- Mardi 14 à la Chapelle sur Erdre
- Mercredi 15 à Rennes
- Jeudi 16 au Mans
- Vendredi 17 à Caen

Nous n'oublions pas nos collègues des autres agences, que nous irons rencontrer prochainement.

Concernant l'**agence de Rennes**, vos élus regrettent l'abandon du projet de déménagement dans des locaux plus récents et plus adaptés, au profit d'un réaménagement au rabais dans des locaux désormais vétustes.

Concernant l'**agence de Niort**, un projet de déménagement sera présenté en CSE Grand Ouest le 13 octobre. Nous vous en reparlerons plus en détail dans notre lettre du mois prochain.



Négociations QVCT et Télétravail ... le compte n'y est pas encore



Les négociations entamées en juillet 2025, entre la direction et les Organisations Syndicales Représentatives (**CFE-CGC**, CFDT, CFTC et Solidaires Informatique) sur un **projet d'accord QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)** et un **projet d'accord Télétravail** se sont poursuivies en septembre avec de nouvelles propositions de la direction, détaillées dans les tableaux suivants. Propositions revue globalement à la hausse par la direction, ce qui n'était pas insurmontable, vu la faiblesse des propositions, voir des régressions, sur certains postes.

Ces sujets seront rediscutés lors de la réunion paritaire de négociation du 16 octobre.

Projet d'accord Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)

Thèmes	Acquis actuels	Proposition Inetum 2025	Point de vue de la CFE-CGC
Tickets Restaurants (TKR)	9€ dont 5,4€ pris en charge par l'employeur	9,5€ dont 5,7€ pris en charge par l'employeur	La CFE-CGC s'oppose à l'inscription de mesures sur les tickets restaurants et les frais de transports dans un accord pluriannuel figé sur 3 ans , alors qu'elles sont habituellement renégociées chaque année dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).
Abonnement Transports	Prise en charge à 70%	Prise en charge à 50%	L'évolution proposée sur les TKR, peut sembler favorable, mais elle implique également une contribution plus importante des salariés. La CFE-CGC s'oppose à une baisse de la prise en charge des frais de transport .
Maternité Adoption	Dès 1 an d'ancienneté	Dès 6 mois d'ancienneté	La CFE-CGC salue ces avancées, mais remarque que ces dispositifs concernent très peu de salariés : 15 pour la maternité / adoption et 50 pour la paternité en 2024.
Paternité	Dès 2 ans d'ancienneté	Dès 1 an d'ancienneté	
Retraite Temps partiel Séniors	Aucun dispositif	Passage à 80 % pour les + de 62 ans, 2 ans avant la retraite, avec cotisation retraite et indemnité de départ à 100 %	Une avancée saluée par la CFE-CGC , mais qui mérite une meilleure articulation avec la retraite progressive . La CFE-CGC demande la création d'un accord sénior ou intergénérationnel .
Congé hormonal	Aucun dispositif	4 jours/an, sur certificat médical. 6 jours / an, pour les salariées RQTH	12 jours/an Pouvoir disposer librement de 24 jours de télétravail

Propositions CFE-CGC complémentaires

Retraite progressive des séniors	Prise en charge d'une part de la perte de salaire subie, soit 7% de compensation salariale par cinquième de temps partiel
Équilibre vie personnelle / professionnelle	Mise en place de mesures en faveur des aidants

Négociations QVCT et Télétravail ... suite

Projet d'accord Télétravail

Thèmes	Acquis actuels	Proposition Inetum 2025	Point de vue de la CFE-CGC
Indemnité mensuelle télétravail	. 10€ pour 1 à 4 jours / mois . 20€ au-delà (5 j/mois et +)	. 1,5€ / jour . plafond 15€ / mois	La régression que représente une indemnité mensuelle plafonnée à 15€ par mois au lieu de 20€, en vigueur depuis fin 2020, est un signal extrêmement négatif, alors que les coûts de l'énergie supportés par les salariés ont explosés depuis cette date et que la direction a fait des économies de plusieurs millions sur les locaux.
Indemnité installation télétravail	. 50% de l'achat de mobilier . plafonné à 100€	. 50% de l'achat de mobilier et matériel . plafonné à 200€	La CFE-CGC demande une base forfaitaire de 10€ + 2,7€ / jour supplémentaire télétravaillé, tel que le permettent les barèmes URSAFF.

Globalement, la CFE-CGC note un progrès sur les nouvelles propositions de la direction, mais ce progrès reste insuffisant, notamment sur le Télétravail.

Concernant la QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail), c'est un sujet majeur sur lequel nous réclamons des avancées depuis de nombreuses années, notamment sur les conditions de travail et de télétravail, et sur l'équilibre vie personnel / vie professionnel. Ainsi, nous déplorons un projet fourre tout avec des mesures sans rapport avec la QVCT et réclamons d'incorporer dans ce projet des mesures plus ambitieuses, notamment sur les aidants.

Espérons que la paritaire du 16 d'octobre marquera un progrès satisfaisant des propositions de la direction, qui serait le signe d'une volonté de réellement évoluer et aboutir sur ces sujets.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'évolution des négociations dans notre lettre de novembre, que vous recevrez par mail début novembre et que vous pourrez aussi retrouver sur [le site de notre section](#).

Téléconsultation médicale : attentions aux arnaques !



Nous vous alertons, suite à l'expérience malheureuse vécu par au moins deux salariés.

Ayant besoin d'une **téléconsultation** en urgence, ils se sont connectés sur un site en apparence tout à fait sérieux. Tout se passe bien, et un arrêt de travail leur est transmis à l'issue de la consultation.

Mais l'**arrêt de travail n'est pas conforme** (médecin non répertorié auprès de l'ordre des médecins, CERFA incomplet, document non signé, etc...).

Le résultat ? **Cet arrêt n'est pas transmis à l'assurance maladie et n'est pas accepté par Inetum. Il ne sera donc pas indemnisé. De plus la consultation ne sera pas remboursée.**

Nous vous recommandons donc d'être très attentif sur le choix de votre organisme de téléconsultation.

Si on se réfère au [ministère de la santé](#), seules deux sociétés sont agréées à ce jour : MEDADOM et TESSAN MED. D'autres sont en cours d'agrément (voir [ici](#))

Actualités nationales

Soutien à Octobre Rose

Mouvement intersyndical



<< François Hommeril >>

Président de la CFE-CGC



La CGE-CGC était bien présente et en nombre dans les cortèges de manifestants les 18 septembre et 2 octobre.

Faute de réponse satisfaisante du Premier ministre aux revendications de l'intersyndicale, François Hommeril a fustigé l'immobilisme gouvernemental.



Benoit Wenk délégué syndical Est

En bonne compagnie



Yves Amate délégué syndical Méditerranée

Dans le journal « La Provence »

L'Agenda

SEPTEMBRE, 2025

02 RÉUNION CSSCT NORD

SEP

04 RÉUNION CCSCT AUVERGNE RHÔNE-ALPES

SEP

09 RÉUNION CSSCT EST À NANCY

SEP

10 RÉUNION CSEC

SEP

11 RÉUNION COMMISSION ACTION LOGEMENT

SEP

11 RÉUNION PARITAIRE

SEP

11 RÉUNION CSSCT GRAND OUEST (ORLÉANS)

SEP

12 COMMISSION CENTRALE SANTÉ SÉCURITÉ CONDITION DE TRAVAIL

SEP

16 RÉUNION COMMISSION PRÉVOYANCE ET FRAIS DE SANTÉ

SEP

16 RÉUNION CSSCT MÉDITERRANÉE (SOPHIA)

SEP

16 RÉUNION CCSCT ÎLE DE FRANCE

SEP

18 MOUVEMENT NATIONAL INTERSYNDICAL

SEP

18 COMITÉ PILOTAGE PROJET HANDICAP

SEP

23 RÉUNION CSE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

SEP

25 RÉUNION CSE SUD-OUEST

SEP

25 RÉUNION CSE EST (TEAMS)

SEP

26 RÉUNION CSE GRAND-OUEST

SEP

30 RÉUNION CSE ÎLE DE FRANCE

SEP

30 RÉUNION CSE NORD

SEP

30 RÉUNION CSE MÉDITERRANÉE (AIX)

SEP

OCTOBRE, 2025

02 MOUVEMENT NATIONAL INTERSYNDICAL

OCT

07 RÉUNION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

OCT

09 RÉUNION COMMISSION ACTION LOGEMENT

OCT

14 RÉUNION CSE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

OCT

15 RÉUNION CSEC

OCT

16 RÉUNION CSE EST (NANCY)

OCT

16 RÉUNION PARITAIRE

OCT

23 RÉUNION CSE SUD-OUEST (ÉCONOMIQUE)

OCT

28 RÉUNION CSE ÎLE DE FRANCE

OCT

28 RÉUNION CSE NORD

OCT

30 RÉUNION CSE MÉDITERRANÉE (SOPHIA)

OCT

31 RÉUNION CSE GRAND-OUEST

OCT

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

IMPORTANT : les adresses courriel ci-après sont gérées par la seule CFE-CGC sur des serveurs indépendants d'Inetum

Olivier MAULMY

Délégué Syndical Central UES

☎ 07 87 16 17 19

olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr



François LECLUSE

Délégué Syndical Central adjoint UES

☎ 07 80 02 68 59

francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr

Vos représentants CFE-CGC locaux de votre CSE sont vos interlocuteurs privilégiés pour répondre à toutes vos questions, vous conseiller, vous assister.

Ceux dont le nom est en vert sont également spécialisés sur les sujets **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**.

Inetum Services			
IDF	Ludovic BOULLIN Katia LESPINE	☎ 06 76 28 46 99 ☎ 06 49 57 18 48	ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr katia.lespine@cfecgc-inetum.fr
EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93	benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr
UEST	Pascal HOUSSIN Karine ROUE Maxime BUJEAU Thierry PLUMER	☎ 06 98 38 41 55 ☎ 07 72 36 90 13 ☎ 06 70 68 67 50 ☎ 07 84 45 42 57	pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr karine.roue@cfecgc-inetum.fr maxime.bujeau@cfecgc-inetum.fr thierry.plumer@cfecgc-inetum.fr
NORD	Brigitte DURIEZ Nancy VARDON Eric PRETRE	☎ 07 60 14 82 33 ☎ 06 82 66 02 15 ☎ 07 60 14 82 33	brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr nancy.vardon@cfecgc-inetum.fr eric.pretre@cfecgc-inetum.fr
RHONE-ALPES-AUVERGNE	François LECLUSE Bruno MAZALE Bruno MONTET	☎ 07 80 02 68 59 ☎ 06 16 12 71 27 ☎ 06 03 73 36 22	francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr bruno.montet@cfecgc-inetum.fr
MÉDITERRANEE	Yves AMATE Christian THOMAS	☎ 06 19 73 52 29 ☎ 07 87 16 17 19	yves.amate@cfecgc-inetum.fr christian.thomas@cfecgc-inetum.fr
SUD OUEST	Arnaud LEPOINT	☎ 06 03 38 73 69	arnaud.lepoint@cfecgc-inetum.fr
Nexpublica			
Saint-Ouen	Bertrand KLOSTER	☎ 06 23 83 03 50	bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr
Nancy-Dijon	Daniel AKNINE	☎ 06 73 37 55 76	daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr

Web <https://cfecgc-inetum.fr>



Mail contact@cfecgc-inetum.fr



Olivier Maulmy

